

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

CAP CONDUITE ROUTIERE

Session 2006

CORRIGÉ

Épreuve pratique EP 2-1

ORGANISATION D'UN TRANSPORT (2 heures)
C 201 - C 202 - C 203 - C 303 - C 304 - C 306 - C 307

Groupement « Est »	SESSION 2006	CORRIGE	TIRAGE
Examens : CAP CONDUITE ROUTIERE		Code examen : CAP : 31105	
Epreuve : EP2 Mise en oeuvre		Durée totale: 4 H 00	Coef. : CAP 10
Partie EP2.1.1 : Organisation d'un transport	sujet n°7	Durée: 2 h 00	Page 1 / 4

PLAN DE CHARGEMENT

Etablissez l'ordre de chargement

1^{er} enlèvement : Ets LELOUP à DOUAI

VERT

2^{ème} enlèvement : S.A Dupont à ORCHIES

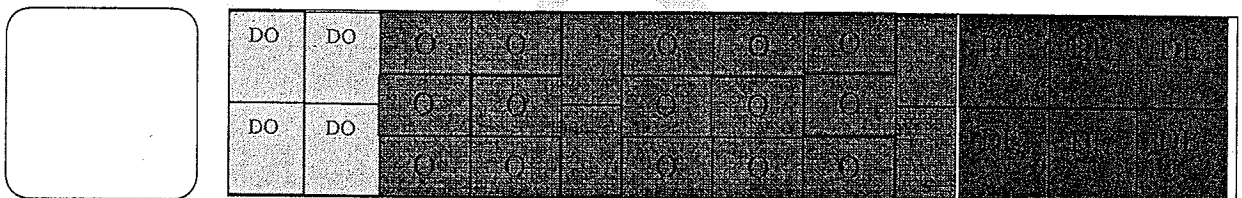
BLEU

3^{ème} enlèvement : Ets GRANTIL à DENAIN

ROUGE

Complétez les schémas en matérialisant les enlèvements dans les conditions ci-dessous

- Une couleur par enlèvement
- Les palettes sont représentées
- L'échelle est respectée



ITINÉRAIRE

Itinéraire détaillé (villes principales)	N° des Routes	Km	Temps de conduite	Heure courante
Départ de Lille				14h00
Lille → Sortie 15	A1	43	32	14h32
Sortie 15 → Jonction N25	D 60	7	7 min	14h39
Jonction N25 → Doullens	N25	36	36 min	15h19
Doullens → Abbeville entrée n°2	D 925	41+4	45 min	16h00
Abbeville entrée n°2 → Rouen	A28	106	80min	17h22
Arrivée			17h22 (+ ou - 17')	
Total		237 km		

JUSTIFIEZ VOS CHOIX (itinéraire, lieu, jonction, etc...)

Puisque je peux prendre l'autoroute, je prends la direction Abbeville en passant par Arras pour rejoindre l'autoroute le plus tôt possible.

FRET DE RETOUR

N° des lots	Documents marchandise
2003/502	Lettre de voiture
2003/508	Lettre de voiture

Argumentez votre choix :

Ces deux lots sont compatibles avec le véhicule , le 1^{er} lot est proche de Rouen, le 2^{ème} lot est sur le chemin du retour et en prenant les deux lots la rentabilité est meilleure.

N°2003/501	Véhicule incompatible
N°2003/503	Véhicule incompatible
N°2003/504	Trop de kilomètres à vide
N°2003/505	Véhicule incompatible
N°2003/506	Mission impossible
N°2003/507	Véhicule incompatible